

Réf: Dossier 322295

## Avis de constitution

### SOCIETE « AVI CENTER CI »

Siège ABIDJAN COCODY ANGRE 8ème TRANCHE  
SOLEIL 3, Lot 00, Ilot 00

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 01/7/2024, et enregistrés au CEPICI le mardi 30 juillet 2024, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « AVI CENTER CI »

Objet :

- SERVICE FINANCIER AUX ETUDIANTS
- COURTIER EN OPERATION DE BANQUE ET EN SERVICE DE PAIEMENT
- CONCIERGERIE
- VENTE DE PRODUITS NON REGLEMENTES

Et pour la réalisation de l'objet social :

- l'acquisition, la location et la vente de tous biens meubles et immeubles.
- l'emprunt de toutes sommes auprès de tous établissements financiers avec possibilité de donner en garantie tout ou partie des biens sociaux.
- la prise en location gérance de tous fonds de commerce.
- la prise de participation dans toute société existante ou devant être créée
- et généralement, toute opérations financières, commerciales, industrielles, mobilières et immobilière, se rapportant directement ou indirectement à l'objet social ou pouvant en faciliter l'extension ou le développement.

Capital 10,000,000 F CFA divisé en (1000.0) Parts Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 1000 intégralement souscrites et entièrement libérées par l'associé unique.

Siège social ABIDJAN COCODY ANGRE 8ème TRANCHE  
SOLEIL 3, Lot 00, Ilot 00

Dirigeant(s) M MORIO JEAN YVES (GÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2024-B13-07560 du 30/07/2024 au  
Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe n°46325/GTCA/RC/2024 du 30/07/2024

